



Communiqué de presse, 25 mai 2023

16^e congrès de l'Association Régionale de Pêche Auvergne-Rhône-Alpes

Samedi 3 juin, le 16^{ème} congrès de l'Association Régionale de Pêche Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA) se déroulera dans la nouvelle Maison de la Pêche et de la Nature à Saint-Just Saint-Rambert (Loire). Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, officialisera le 3^e « Plan Pêche et Milieux Aquatiques » voté le 9 mars 2023 en Assemblée Plénière à la Région.

Ce 16^{ème} Congrès régional des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique, en présence des élus des 12 Fédérations Départementales de Pêche de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sera présidé par Alain LAGARDE aux côtés de Roland CABANE, président de la Fédération Départementale de la Loire. La séance se déroulera de 14h à 17h sur le site de la nouvelle Maison de la Pêche et de la Nature à l'Etang David sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert.

Ce temps fort de l'Association Régionale de Pêche Auvergne-Rhône-Alpes abordera le bilan de l'année 2022, les chiffres clés de l'activité du loisir pêche en région et posera les prochains enjeux de la pêche de loisir et des missions de préservation et protection du milieu aquatique du territoire.

▪ Lancement du 3^e Plan Pêche et Milieux Aquatiques entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ARPARA



Philippe MEUNIER, Vice-Président délégué à la pêche de la Région Auvergne-Rhône-Alpes officialisera, lors de l'ouverture du Congrès, aux côtés d'Alain LAGARDE, président de l'ARPARA, la mise en action du 3^e « Plan Pêche et Milieux aquatiques » établi dans le cadre de la Convention de Partenariat et d'Objectifs (CPO) entre l'ARPARA et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce soutien partenarial à la pêche de loisir et financier, renouvelé, d'un montant de 3 millions d'euros pour la période 2023 à 2025, s'organise autour de 4 grands enjeux de préservation et de développement prenant en compte les préoccupations liées au changement climatique.

▪ La Maison de la Pêche et de la Nature, nouveau lieu dédié à la découverte de la pêche et milieu aquatique

Le site d'accueil de ce 16^{ème} Congrès, ancienne ferme rénovée en pleine nature, est à l'image des missions de préservation et de protection portées par les acteurs de la pêche de loisir. Classé Espace Naturel Sensible (ENS) le lieu sera accessible au public d'ici cet été avec un espace muséographique dédié à la découverte des milieux aquatiques ligériens ainsi qu'un Explor' game®, jeu à énigme jalonné de défis, le long d'un parcours de 1h30 environ. Une balade commentée numérique sera également bientôt disponible et s'ajoutera à l'offre pour les visiteurs et promeneurs désireux de découvrir le site qui s'étend sur environ 25 hectares classés « Natura 2000 ». Dès cet automne, deux plans d'eau viendront compléter le panel d'activités avec de nombreuses initiations pour les enfants et adolescents.